



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 septembre 2017

Convocation du conseil municipal du 6 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal Fournier, Maire,

Présents : Pascal Fournier, Viviane Chattey, Alain Moreau, Pascale Galley, Laure Plumon, Cédric Courteaux, Christophe Gibier, Claude Conversat, Franck Danglard, Emilie Fournier.

Absents excusés : Renée Durand, Fabien Jacqueminet (pouvoir à Pascal Fournier)

Absente : Agnès Lequeux

Secrétaire de séance : Emilie Fournier

Approbation du conseil municipal du 4 juillet 2017.

1 – Travaux sur bâtiments

- Diagnostics obligatoires pour la rénovation du foyer.
La société Bet Pixair, maître d'œuvre, estime qu'il y a 5 points de prélèvements pour les analyses d'amiante.
Trois sociétés ont été consultées pour effectuer les différents diagnostics obligatoires, deux ont répondu aux différents besoins.
Après étude, le choix s'est porté sur la société DEKRA pour exécuter tous les diagnostics.
- Chauffage secrétariat
Deux sociétés ont été contactées afin de chiffrer l'installation de climatisation réversible au secrétariat, dans les classes et au Germi'Kids.
Le chauffage est très ancien dans les bureaux du secrétariat.

Après concertation, il a été décidé de demander des devis à une 3^{ème} société mais aussi de se renseigner sur les contraintes de la qualité de l'air dans les classes.

Lorsque le prestataire sera choisi pour le chauffage, il faudra prévoir un entretien de la ventilation du bâtiment des « Merlettes ».

Ces dépenses seront à prévoir sur le budget de l'année prochaine.

Une consultation va être lancée afin de chiffrer le changement des fenêtres du secrétariat de mairie.

- Aménagement mural dans la classe
Afin d'installer un système d'affichage dans la nouvelle classe, des demandes de devis ont été effectuées auprès de plusieurs fournisseurs.
Après étude, le choix s'est porté sur le devis SEDI qui propose des rails d'affichage pour clipser les documents au prix de 23,60 euros HT l'unité.

2 – Station d'épuration

- Changement de la pompe et de la sonde
Depuis juillet une pompe de la station d'épuration est en panne. La société CIVB qui gère la maintenance, a fourni un devis pour le remplacement de la pompe du dégraisseur et le remplacement de la sonde de température pour un montant de 5 539,79 euros TTC. Devis accepté à l'unanimité et réglé par le budget investissement de l'assainissement.

3 – Informations

- La déviation de la route de Troyes se faisant par Germigny, les travaux pour le changement des bouches d'égout sont retardés.
- La rue aux chevaux va être refaite dans les jours à venir.
- La route de l'Anglée sera refaite après le 1^{er} novembre. Une demande de devis a été effectuée afin de chiffrer le busage vers le bois.
- Le Plan Communal de Sauvegarde est mis à jour, il va être transmis aux personnes ressource.
- Le marché du mardi de 16h à 20h regroupe des producteurs locaux : légumes, fromages, boucherie, confiserie, vêtements ...
- Réunion du SCOT du 12 septembre 2017 :
Fin 2018 : le SCOT aura une action directe sur les PLU et PLUi.
Début 2018, le SCOT se rendra dans les communes pour voir les difficultés d'aménagements du territoire et aussi pour lister les différents souhaits des communes.
- La Communauté de Commune Serein et Armance va prendre la compétence GEMAPI au printemps 2018. La compétence Eau et Assainissement est envisagée à partir de l'année 2020.

Questions Diverses :

- La cour de l'école maternelle a été traitée 15 jours avant la rentrée. Voir avec la mairie de Butteaux pour remédier à ce problème.
- Les trottoirs sont pleins d'herbe : solution à trouver pour les rendre propre.

- Une société installant des panneaux photovoltaïques propose de faire une présentation aux membres du conseil municipal pour une installation éventuelle en face du poste source EDF dans le pré appartenant à la commune.
- Un courtier en assurances va faire une étude des différents contrats de la commune pour éventuellement changer d'assurance. Cette étude sera présentée avant le prochain conseil municipal.
- La balayeuse passe trop tôt dans les rues : 5h30. C'est une compétence de la Communauté de Communes.
- Journées du patrimoine : l'église est ouverte samedi 16 et dimanche 17 de 14h à 18h.
- La restauration de la toile de Saint-Hubert est en cours.
- L'arbre qui pousse « dans l'église » doit être arraché et une toiture aménagée à cet emplacement.
- Les protections des vitraux de l'église vont être installés, mais il faut auparavant nettoyer les bordures.
- Un garde-corps du chemin du pré madame est cassé.
- Demande de ralentisseurs ou de panneaux 30 dans la grande rue à Vieux Champs. Une étude de prix va être faite ainsi que la consultation de la gendarmerie.
- Le feu d'artifice sera tiré le jour du marché de Noël : le samedi 9 décembre, les volontaires seront les bienvenus.

Prochaine réunion le 24 Octobre à 20h30

La séance est levée à 22 heures 38.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Germigny, pour y être affiché le 18 septembre 2017 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le maire
Pascal Fournier

